

## Compte Rendu réunion inter associative du 23/09/2016

Présents : Emmaüs France, Groupe SOS Solidarité, Emmaüs Solidarité, Adoma, secours islamique France, ACAT, FNARS Ile de France, FNARS, Collectif des associations unies, Fondation Abbé Pierre, COALLIA, JRS France, Dom'Asile, SALAM, Aurore, Amnesty International, GAS, CASP, MDM, Unicef France, La Cimade, Secours Catholique, MSF, Forum Réfugiés/Cosi, France terre d'Asile et le HCR.

### Ordre du jour de la réunion :

- la situation des migrants dans les bidonvilles et à la rue ( Calais, Paris, Marseille, ...)
- le plan de mise à l'abri en campements, CAO et hébergement d'urgence
- les pistes d'actions collectives des associations à court et moyen terme
- les autres difficultés rencontrées par les demandeurs d'asile suite à la réforme

La date de la réunion inter-associative avait été fixée avant que l'Etat n'invite les associations à participer au comité de suivi de la mise en place des Comités d'Accueil et d'Orientation (CAO) le 23 septembre 2016.

### **1. Retour sur les principaux points de la réunion du 23/09/2016 :**

Bernard CAZENEUVE et Emmanuelle COSSE se sont engagés lors de la réunion du comité de suivi à respecter un certains nombres de principes dans le prochain démantèlement de Calais (aucune date précise n'a été avancée).

- la **réalisation d'un diagnostic** sur le nombre de personnes présentes dans la jungle ainsi qu'une évaluation individuelle des personnes, sous le contrôle d'une personnalité qui n'est pas encore nommée. Ce diagnostic est un préalable à toute évacuation.
- **Absence d'évacuation** en l'absence de solution d'hébergement.
- Garantie d'une **opération humanitaire** et non policière. Les demandeurs d'asile placés sous procédure DUBLIN et hébergés en CAO ne devraient pas faire l'objet d'une procédure de transfert.
- Création de 70 places pour **l'accueil des mineurs** au sein du CAP géré par l'association Vie Active.
- Développement de **création de places de CAO** sur l'ensemble du territoire pour atteindre un parc de 10 000 places d'ici fin 2016.

### **2. Diagnostic partagé et points de vigilances avancés par les associations (en lien avec un courrier collectif du 24 août 2016):**

Constat partagé autour du fait qu'aujourd'hui l'objectif de l'Etat est celui de la fluidité du dispositif et de l'effet politique au détriment de la qualité. L'absence de places suffisantes dans le DNA pose le problème de la solution de sortie des CAO et de l'embolisation des dispositifs d'urgence.

Plusieurs difficultés remontées par les associations :

- la qualité du **bâti** et de **l'accompagnement** en CAO insuffisantes,
- **l'information** des personnes au départ et des associations à l'arrivée largement insatisfaisantes,
- la problématique de **l'interprétariat** et l'absence **d'aides d'urgence**,
- la suspension non automatique des **transferts Dublin**. Les associations s'inquiètent de la **création d'un centre pour Dublinés** en IDF ainsi que de la situation de personnes placées sous procédure Dublin en CHU migrants pour lesquelles la procédure n'est pas suspendue.
- **opacité sur le statut juridique** des CAO (demande de clarification). Les CAO ne sont pas considérés clairement par les pouvoirs publics comme de l'hébergement d'urgence, dans le respect des principes du CASF, ce qui a un impact sur la qualité de l'accompagnement, sur le respect des principes de continuité et d'inconditionnalité de l'accueil, etc.
- la **concurrence entre les publics** que posent les places ciblées migrants sur les territoires alors que d'autres publics restent en précarité à la rue. Cette concurrence induit un **effet de filière** puisque les personnes sont hébergées depuis Calais et Paris et se regroupent dans ces villes pour avoir accès à un hébergement. Ensuite, les personnes en CAO, en HU migrant ont la priorité pour accéder au DNA. Ex : sur Lyon, une file active de 2000 personnes en l'attente d'un hébergement et la priorité est donnée aux personnes en CAO.
- enjeu d'un **diagnostic** prenant en compte la dimension sociale qui ne peut être menée par les forces de l'ordre (missions de police et de travail social doivent être clairement distinguées et cette distinction doit être portée collectivement)
- **non-discrimination dans les éloignements** des migrants de Calais qui ne peuvent viser que certaines nationalités (Irak, Soudan, Syrie et Erythrée) au risque d'exclure d'autres migrants et de renforcer les effets de filière.
- vigilance des associations pour ne pas **recréer de campements** après le démantèlement de la jungle.
- demande de création de places CADA en parallèle de la création de places d'urgence en CAO. La question des places vacantes en CADA se pose également pour les **personnes relocalisées** que l'OFII n'arrive pas à orienter vers les CADA, faute d'arrivée.
- **grand flou sur le fonctionnement du dispositif d'accueil** : combien de personnes rentrent en CADA ? Combien de places sont disponibles ? Or il semble qu'il existe plusieurs blocages au-delà du gel des places : en moyenne un délai d'un mois dans l'orientation des personnes vers un hébergement, etc. Il est important de pouvoir échanger avec l'Etat et l'OFII à ce sujet.
- **difficulté globale** d'accès aux droits, à la procédure d'asile et au DNA (entrée et sortie).

### 3. Focus sur l'enquête ASILE présentée par la FNARS

Les situations parisiennes et calaisiennes, si elles sont particulièrement visibles et indignes, résultent d'un dysfonctionnement plus général du système d'asile en France qui ne s'est pas amélioré par la

mise en place de la réforme de l'asile. La FNARS a lancé une enquête en ligne entre juin et juillet 2016 pour faire un état des lieux de la réforme de l'asile 1 an après sa mise en œuvre et les résultats provisoires illustrent déjà des dysfonctionnements importants :

- o Ainsi, au 1er juin 2016, l'enquête asile montre qu'en région plus de la moitié des associations indiquent que les PADA fournissent un rendez-vous dès la première présentation des demandeurs d'asile contre seulement 23,5% en IDF. 1/3 des associations témoignent du fait qu'en IDF le dépôt d'une DA prend plus d'un mois et demi.
- o 82% des associations estiment que les personnes ne peuvent pas avoir accès à un hébergement d'urgence avant le dépôt de la demande d'asile.
- o ¾ des PADA indiquent que la quasi-totalité des DA (+ de 80%) se représentent à la PADA après le passage au GUDA.

La situation est rendue encore plus difficile par le contexte politique actuel très tendu qui nuit à l'ouverture de place pour les migrants. Plus généralement, le contexte pré-électoral va ouvrir les vannes d'un discours xénophobe il est donc nécessaire d'être présent dans l'opinion publique.

Cette enquête sera rendue publique prochainement.

#### **4. Focus sur la mise en place du camp humanitaire à Paris géré par Emmaüs**

A Paris, 27 évacuations depuis juin 2015. Vendredi 16 septembre une nouvelle évacuation a eu lieu, concernant plus de 2 000 personnes et laissant sur le carreau de nombreux exilés. Pour mettre fin à cette logique d'évacuations, la mairie de Paris va créer deux lieux d'accueil humanitaire d'une capacité d'au moins 800 places d'ici la fin de l'année. Ce centre sera géré par l'association Emmaüs Solidarité.

Emmaüs présente le lieu d'orientation et le centre d'accueil qui ouvrira d'ici fin octobre à Paris. L'objectif de ce centre est de palier la situation désastreuse des primo-arrivants qui arrivent à Paris. Un centre de 400 places qui peut aller jusqu'à 600 places va être ouvert dans le 18<sup>ème</sup> (d'ici fin octobre) pour les isolés, puis un centre d'un peu moins de 350- 400 places pour les femmes et les familles à Ivry (prévision d'ouverture fin d'année).

200 évaluations pour orientation seront réalisées/ jour. Un protocole d'accord a été signé entre l'Etat, la mairie de Paris, l'OFII, l'ARS pour garantir notamment la durée de séjour (entre 5 et 10 jours pour le centre pour isolés, plusieurs mois pour les femmes et les familles) et l'orientation vers le DNA.

Les principaux enjeux du centre seront de pouvoir s'intégrer dans le quartier, d'éviter la présence de 2000 personnes aux abords du centre à l'ouverture et d'assurer la fluidité dans l'accueil et l'orientation des personnes (entre 5 à 10 jours) ;

Le GIP HIS centralisera toutes les propositions d'hébergement et proposera une orientation. En lien avec l'OFII, le GIP centralisera les offres d'hébergement pour une orientation rapide. Sur les thématiques droits, seront présents l'OFII, l'OFPRA et d'autres associations de défense des droits.

Emmaüs enverra le dossier de présentation aux associations présentes.

*Remarque des associations sur l'ouverture du centre :*

- alerte sur les difficultés d'accès aux places d'hébergement auquel sera confronté le GIP pour l'orientation des personnes. En l'absence de places suffisantes d'hébergement en CADA, HUDA, ATSA, les demandeurs d'asile risquent de rester tout le long de leur procédure en CAO, CHU migrants ou dispositif parisien où l'accueil n'est pas adapté à leur situation. Il faut absolument qu'il y ait un travail sur **la sortie des CHU migrants, du centre parisien et des CAO** ce qui semble très compromis aujourd'hui étant donné le blocage des places en CADA, HUDA ou ATSA, et ensuite lorsque les personnes obtiennent une protection ou sont déboutées de l'asile. En CAO et CHU migrants, une partie ne demande pas l'asile (environ 50%) et dans ce cas il faut réfléchir aux autres solutions d'accueil pour ces personnes également.

- valorisation de centres de transit (géré par Forum Réfugiés/cosi)

Il semble donc essentiel de réinvestir l'ensemble du système national, depuis le premier accueil jusqu'à la sortie du dispositif, car les politiques ponctuelles créent des traitements différenciés entre DA et ne concernent pas l'ensemble des DA sur le territoire. Il faut exiger le respect des statuts de chaque dispositif et repartir sur le système adopté dans le cadre de la réforme de l'asile.

## **5. Proposition d'interpellations collectives**

Débat entre associations sur la nécessité de distinguer deux temps d'interpellation, alors que ceux-ci sont intrinsèquement liés :

- Un temps court de **l'urgence** liée à l'actualité politique et aux évacuations (Calais et Paris);
- Un temps plus long lié à la **réforme de l'asile** et à l'amélioration globale des conditions matérielles d'accueil.

Par ailleurs, nos interlocuteurs sont à la fois les pouvoirs publics, l'opinion publique, nos réseaux et les futurs élus. Les messages doivent être différenciés.

Médecins du Monde propose que la mobilisation d'aujourd'hui ne soit que les prémices d'une mobilisation plus large dans le cadre des présidentielles. Propose l'idée **d'Etats généraux de la société civile** ainsi que la possibilité que nos présidents se réunissent sur ce sujet.

Concernant la préparation de la présidentielle, **initiatives du CAU/Alerte** de « cellule de désintox » pendant la campagne : support internet, agence de communication pour nous aider à réagir à l'actualité et démonter les fausses idées. L'objectif est d'utiliser l'actualité politique de la présidentielle pour dénoncer des éléments faux mais également faire passer nos idées. En parallèle la FAP a lancé une campagne positive sur l'accès au logement.

Au-delà des grandes interpellations nationales les associations conviennent de l'importance de la **mobilisation sur les territoires** pour que les personnes soient aidées concrètement. Il faut être en mesure de soutenir les initiatives positives sur les territoires et d'aider à la résolution des situations conflictuelles.

Plusieurs associations témoignent du **rôle décisif de la société civile** dans la réussite ou non de l'ouverture d'un centre : très positif quand les personnes se mobilisent à l'inverse quand les personnes se mobilisent contre cela peut empêcher l'ouverture des centres. Débat public réussi

mené à Avranches par FTDA. Dans le sens inverse, à St Brevin où l'ouverture de place a été repoussée.

#### **Propositions de réactions à court terme :**

##### 1. A l'égard de notre réseau :

- Mise en place d'une **boîte à outils commune** à nos réseaux qui leur permettrait de disposer :
  - o D'éléments de langage sur l'accueil, outil de plaidoyer, de médiation ou d'alerte, recensant les outils déjà existants
  - o D'afficher des messages clairs à destination de nos réseaux pour qu'ils se mettent en relation les uns avec les autres, notamment entre opérateurs et non opérateurs autour de l'ouverture des centres pour organiser un soutien citoyen et montrer le visage de l'accueil au niveau local.
  - o Echanges de bonnes pratiques pour désarmer les craintes de l'opinion publique lors de réunions publiques. Le secours catholique propose.
- Valoriser des **initiatives existantes** comme une plateforme commune d'intervenants venant en aide aux personnes en exils et de mise en relation des associations présentes à Calais et sur le territoire: [exils.org](http://exils.org) (proposition de Salam).

##### 2. A l'égard de l'opinion publique :

- Soutenir les initiatives locales notamment face à l'opinion publique, aux élus et aux administrations décentralisées qui s'opposent aux ouvertures de place. **Proposition de recensement des difficultés** d'ouverture de places d'hébergement rencontrant des résistances des élus ou de la société civile
- Envoyer un message à l'opinion publique dans le cadre d'un **doc commun** rapidement : proposition d'expliquer dans ce document de manière pédagogique et graphique sur ce que serait un bon accueil des étrangers selon les associations + nos propositions (aidé par des spécialistes de la communication)
- Alimenter un site web lancé par la FAP «on attend quoi ? » : <http://www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-actions/sensibiliser-au-mal-logement/la-fondation-lance-sa-campagne-onattendquoi>
- Contribuer à la campagne lancée par le CAU et Alerte sur la lutte contre les préjugés à travers sa « **cellule désintox** ».

#### **Propositions de réactions à moyen terme :**

##### 1. A l'égard des pouvoirs publics :

- **Réactiver le comité consultatif** de la réforme de l'asile et demander une déclinaison territoriale de ces comités pour une coordination territoriale sur la réforme de l'asile associant l'ensemble des intervenants sur l'accueil des demandeurs d'asile.

##### 2. A l'égard de nos réseaux

- Organiser une **réunion des présidents d'associations** autour d'une grande réunion sur la solidarité (proposition de médecins du monde sur « les Etats généraux de la société civile)

##### 3. A l'égard de l'opinion publique

- Initier une **action de communication publique** sur le plus long terme notamment en s'appuyant sur les résultats de l'enquête asile prochainement publiée par la FNARS
- Créer un **symbole de solidarité** envers les étrangers partagés entre tous à l'instar du symbole de la lutte contre le sida ou de SOS racisme (en lien avec des spécialistes de la communication)